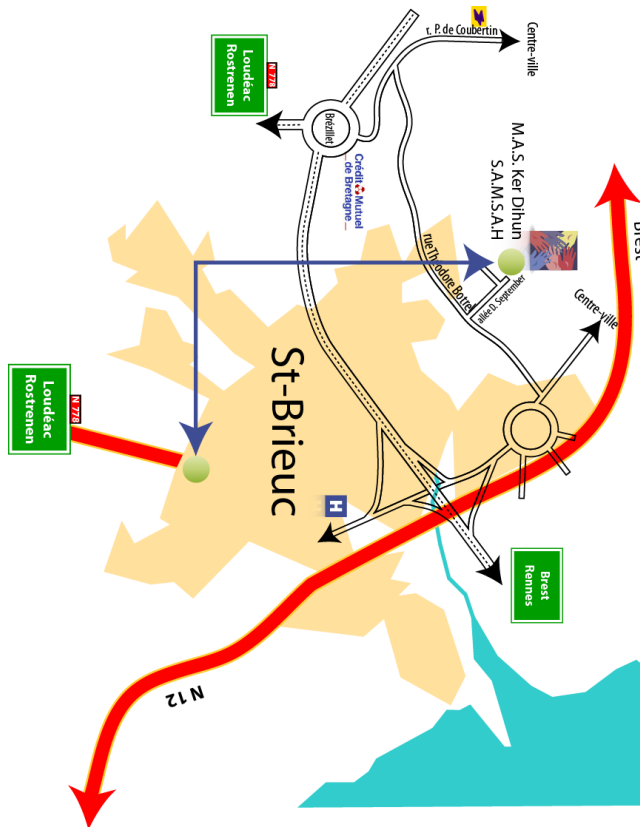


Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30

Permanences téléphoniques  
des professionnels assurées  
du lundi au vendredi



**SAMSAH TI DIHUN**  
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES  
association hospitalière de Bretagne

## Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) Ti Dihun



**Nathalie PIERRE,**  
Directrice

2 bis allée Dulcie September  
22000 SAINT-BRIEUC

Tél./Fax : 02 96 75 04 67  
[secretariat.samsah22@ahbretagne.com](mailto:secretariat.samsah22@ahbretagne.com)

[www.ahbretagne.com](http://www.ahbretagne.com)



**SAMSAH TI DIHUN**  
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES  
association hospitalière de Bretagne

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) Ti Dihun de Saint-Brieuc a ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2006 au sein de l'Association Hospitalière de Bretagne. Il participe au réseau de prise en charge des personnes cérébro-lésées et traumatisées crâniens des Côtes d'Armor.

## L'accompagnement

Le SAMSAH peut accompagner 25 personnes adultes.

Le SAMSAH propose également un soutien aux familles (conjoint, parents, enfants).

Cette prise en charge, financée par l'Assurance Maladie et le Conseil Général des Côtes d'Armor, est individualisée et se fait au SAMSAH, au domicile des personnes et/ou dans un lieu d'activité scolaire, sociale ou professionnelle, par une équipe pluridisciplinaire.



## Missions du service

### Domaine du soin

- Prendre en compte les troubles cognitifs et/ou comportementaux, consécutifs aux lésions cérébrales ;
- Favoriser l'accès aux soins ;
- Accompagner une démarche de soins ;
- Proposer un suivi ou un accompagnement psychologique ;
- Bénéficier d'un avis médical spécialisé ;
- Mettre en place les adaptations nécessaires dans le lieu de vie et/ou dans le milieu professionnel.

### Domaine social

- Écouter, comprendre les difficultés, informer ;
- Favoriser l'accès aux droits ;
- Rechercher les moyens de compensation du handicap dans le milieu de vie et/ou professionnel ;
- Envisager l'organisation de l'aide humaine ;
- Faciliter la participation à la vie sociale, à la vie de la cité ;
- Contribuer à la réalisation de projets de loisirs et de vacances ;
- Apporter un soutien psychosocial et/ou psychoaffectif à la personne et à son entourage.

## Une équipe pluridisciplinaire

- La responsable
- Le médecin
- La secrétaire
- La neuropsychologue
- La psychologue
- L'ergothérapeute
- L'Aide Médico-Psychologique
- L'Assistante Sociale
- La Technicienne en Intervention Sociale et Familiale

## Public concerné

### Personnes à partir de 18 ans,

- Atteintes d'une lésion cérébrale acquise non évolutive (traumatisme crânien, lésion cérébrale, etc.),
- Titulaire d'une orientation SAMSAH délivrée par la MDPH,
- Domiciliées dans les Côtes d'Armor.

